

Réunion du 15 janvier 2009

Présents : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Xavier LETT, Bernard DROT, Pascal POILANE, Alain MARNEZY, François CHEMIN, Christian VALLIER, René RATEL, Pierre VALLERIX, Roland AVENIERE, Olivier DESSERICH, Jacques TONDA, Gilles MARGUERON, Laurence BILLARD, Nicole PETIT, Bernard COLLET, Georges RIVIERE

Procuration de Christian CHIALE à Olivier DESSERICH

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Comité approuve le compte rendu de la réunion précédente en précisant que lors de la dernière réunion du comité il a été demandé au responsable du service Assainissement d'aider les communes à vérifier la bonne prise en compte de la notion « d'unité de logement » dans leur facturation de l'assainissement.

1-ASSAINISSEMENT

- Renouvellement de dossiers de demandes de subventions

Le Comité autorise le Président à redéposer les dossiers de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux de la traversée de Modane/ Fourneaux ainsi que pour les travaux de la route du Bourget/ rue du Claret à Modane.

- Avenant viabilisation STEP

Sur proposition de la commission d'ouverture des plis, le Comité autorise le Président à signer l'avenant au marché de préparation des plates-formes de la STEP pour un montant de 28 444 € HT avec l'entreprise Casarin et fils. Le marché passe donc de 142 811,50 € HT à 171 255,50 € HT.

2-ADMINISTRATION GENERALE

- Titularisation d'un adjoint administratif

Le Président propose de titulariser un agent actuellement embauché à temps non complet (75%) en remplacement d'un agent en congé parental. Le Comité accepte et décide créer un poste d'adjoint administratif à temps non complet (75%).

- Pertes sur créances irrécouvrables

Le comité accepte d'admettre en non valeur la somme de 2 107 € issue de créances non recouvrables car dues par deux sociétés en liquidation judiciaire.

3 – PISCINE

- Calcul de la participation des communes au solde des travaux de la piscine

Le Président propose aux membres du comité de demander au Percepteur s'il est possible de répartir entre les communes le solde des travaux de la piscine, actuellement financé par le service Zone industrielles, et diminuer ainsi le recours à l'emprunt pour ces travaux. Le Comité accepte.

4 – TERRA MODANA

- Débat sur la poursuite du journal en 2009

Le Président souhaite que soit engagée une réflexion au sein des communes sur l'opportunité de poursuivre la parution du journal Terra Modana et notamment sur la question de son financement. Une lettre va donc être envoyée aux communes leur proposant de passer à une parution mensuelle (+ 2 suppléments hiver et été) et de répartir le coût du journal entre le SICM (70 %) et les collectivités supports de station (30 %), les deux suppléments étant financés intégralement par les collectivités supports de stations.

5 – DIVERS

- Travaux de réparation des digues suite à la crue de l'arc

Le Comité valide la proposition de la commission d'ouverture des plis et décide de confier les travaux de réparation de la digue de St Gobain au groupement d'entreprises Casarin et fils/Martoia BTP pour un montant de 55 770 €HT.

- Attribution d'une subvention complémentaire à une association

Le Comité autorise le Président à verser une subvention supplémentaire à l'association Terra Modana multisports pour leur permettre de combler le déficit apparu suite à l'organisation du dernier trail Terra Modana.

- Débat sur la mise en place d'un système de transport à la demande

Le Comité décide de travailler à la mise en place d'un système de transport à la demande, réservé aux habitants de plus de 60 ans, permettant de desservir l'ensemble du canton un jour par semaine à compter du printemps 2009. Le Président est également autorisé à demander des subventions au titre du CDPRA.

- Augmentation du montant de la subvention attribuée au cinéma l'Embellie

Le Comité décide d'augmenter de 30 000 à 35 000 € le montant maximum de l'aide accordée au cinéma l'Embellie pour couvrir le déficit d'exploitation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président
C. SIMON